



Elections Territoriales de mars 2012 à Saint-Pierre-et-Miquelon

Ensemble pour l'*Avenir*
Il est Temps d'Agir!

*Programme de la liste d'union et de rassemblement
conduite par Annick Girardin*



www.ensemblepouurlavenir.com

L'ARCHIPEL A BESOIN D'UN NOUVEL ÉLAN...

Personne ne peut le nier, la situation économique de l'Archipel, comme les finances de la Collectivité, sont dans le rouge, mais les raisons d'espérer en un avenir plus prospère sont aussi nombreuses. Loin d'être résignés par la crise profonde que nous traversons, nous sommes déterminés, et c'est pour soutenir cette foi en un nouvel élan pour notre territoire que nous sollicitons vos suffrages.

Nous ne ferons pas de promesses inconsidérées dans ce programme. Nous voulons affirmer que l'avenir peut être meilleur pour tous, mais à trois conditions :

- ◆ l'union
- ◆ le respect mutuel
- ◆ et la transparence

L'union des politiques, des organismes institutionnels (CACIMA, CPS), des acteurs socio-économiques (entreprises, syndicats), mais aussi des associations, un secteur très actif sur notre territoire... C'est tous ensemble que nous redonne-

rons à l'Archipel une raison d'être économique et un avenir possible à nos enfants.

Le respect et l'écoute : recevoir les gens, répondre à leur courrier, considérer leur position, dialoguer avec tous les corps de métier, associer à la décision les utilisateurs ou riverains d'un futur espace ou projet... des valeurs ou des principes qui semblent évidents et basiques, mais pourtant inappliqués depuis 6 ans.

La transparence : informer la population, justifier ses choix et ses décisions pour lever les méfiances et éviter d'être toujours dans le rapport de force et la division.

Nous avons assez perdu de temps avec des schémas en série ou des missions à répétition dont les rapports se ressemblent tous ! Il est temps d'agir, alors ensemble, passons à l'action !

LE CONSEIL TERRITORIAL ET LES MAIRIES

Sur un petit territoire comme le nôtre, il faut **une action concertée, convergente et cohérente entre les collectivités** afin d'éviter, comme c'est le cas aujourd'hui, une perte d'énergie, de temps et d'argent. **Nous avons fait le choix de nous battre ensemble** pour l'avenir du territoire et ce travail collectif repose sur deux principes :

- ◆ **Recentrer l'action du Conseil territorial sur ses compétences fondamentales** que sont le développement économique et l'aménagement du territoire au service du mieux vivre ensemble et confier aux communes les prérogatives qui leur reviennent.
- ◆ **Organiser une gestion concertée des grands dossiers transversaux** que sont l'eau et l'assainissement, le social, le logement, les barrages, les routes et la gestion des déchets.

L'UNION EST NOTRE FORCE, ON NE BÂTIT PAS UN AVENIR SANS UN ESPRIT D'ÉQUIPE !

LES DOSSIERS ET CHANTIERS PRIORITAIRES

TRANSPORT INTER-ÎLES EN PASSAGERS : UNE AMÉLIORATION INDISPENSABLE !

Même si nous estimons que la gestion sous forme de « Régie » est un gouffre financier pour la Collectivité et n'est pas adaptée à un service à vocation commerciale (impossibilité de négocier des tarifs de groupe, de se faire rembourser un billet, de payer en dollars à bord du navire...), il nous faudra bien assumer l'héritage laissé par l'équipe sortante et nous le ferons sans état d'âme.

- ◆ La gestion sous forme de « Régie » se poursuivra jusqu'à la fin 2012. Il n'y aura ni « chasse aux sorcières », ni arrêt des diverses dessertes (Miquelon, Langlade, Ile-aux-Marins, Terre-Neuve)
- ◆ Le « Jeune France » et le « Cabestan » doivent rester propriété d'une structure publique et seront maintenus sur leur ligne tant que le coût de l'entretien restera acceptable, notamment pour le « Cabestan »
- ◆ Une nouvelle forme de gestion du transport maritime en passagers verra le jour en 2013. Elle permettra une amélioration et une optimisation du service : cette transition s'effectuera dans la concertation avec les salariés et les usagers des différentes dessertes
- ◆ Les transports inter-îles, maritime et aérien, doivent être complémentaires dans leurs calendriers et permettre une plus grande souplesse, notamment aux résidents de Miquelon dans leurs déplacements (venir pour une demi-journée à Saint-Pierre, rentrer sur Miquelon après le vol du dimanche soir en provenance de St-Jean...)

POLITIQUE HALIEUTIQUE : UNE AMBITION FORTE POUR LE TERRITOIRE

La mer et toutes les activités économiques qui en découlent, sont les raisons d'être de notre présence à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces fondements de notre identité ont été mis à mal au cours de ces dernières années.

La filière pêche est totalement à reconstruire : Le Conseil territorial doit redevenir le pilote de ce dossier. Nous acterons, en concertation avec tous les professionnels du secteur et en partenariat avec l'Etat, un « Plan pêche » pour l'Archipel avant l'automne 2012.

- ◆ Sécuriser le pôle Miquelon en investissant dans les besoins urgents d'équipement et reconstruire le pôle Saint-Pierre avec les porteurs de projets privés (producteurs et transformateurs et ex-salariés de Seafood)
- ◆ La SEM Pêche (SIFPA) réalisera les investissements en équipements et en bâtiments pour les deux pôles de l'Archipel
- ◆ Création d'une cellule technique, scientifique et commerciale chargée du suivi de la politique halieutique du territoire et de l'accompagnement des porteurs de projet, en partenariat avec l'IFREMER et la CACIMA
- ◆ Réforme des aides du secteur de la pêche pour les adapter aux réalités actuelles (encouragement à la production, aide à l'export...)
- ◆ Définition d'un plan d'investissement pour les infrastructures portuaires à Saint-Pierre et à Miquelon, en cohérence avec le « Plan Pêche » (bâtiments techniques et industriels, gros outillage...)

L'aquaculture est un secteur d'avenir : l'Archipel doit être reconnu comme un site expérimental, national et européen.

- ◆ Poursuivre le soutien au projet EDC
- ◆ Favoriser d'autres projets aquacoles : élevage de moules ou de truites

Un autre enjeu économique important : **la recherche et l'exploitation de ressources nouvelles.**

- ◆ Réaliser l'inventaire des richesses maritimes que recèlent nos eaux (poissons, crustacés, bactéries marines, plancton, algues...)
- ◆ Rechercher des partenariats avec des universités afin d'attirer des compétences techniques en

favorisant la venue d'étudiants chercheurs pour développer des projets expérimentaux reconnus et financés par l'Europe

- ◆ Identifier de nouvelles filières de transformation ou de valorisation dans les domaines alimentaire, cosmétique et pharmaceutique

Avec un projet halieutique ambitieux et les perspectives d'avenir que nous offre l'extension de notre Plateau Continental, l'Archipel a un avenir à construire (ou plus exactement à reconstruire) dans le secteur maritime.

FISCALITÉ : UNE RÉFORME NÉCESSAIRE EN 3 VOLETS

Un véritable outil de développement économique

- ◆ Refonder le Code Local des Investissements
- ◆ Définir des secteurs d'activités prioritaires (secteurs fragilisés ou porteurs d'emplois)
- ◆ Attirer les capitaux extérieurs : zone de moindre pression fiscale
- ◆ Créer un dispositif pour favoriser la transmission d'entreprise

Un système plus équitable, assurant une meilleure redistribution

- ◆ Diminuer l'impact des revenus étudiants sur l'imposition des parents
- ◆ Porter les déductions pour frais de garde d'enfants jusqu'à 12 ans

Améliorer notre pouvoir d'achat

- ◆ Redéfinir et simplifier la taxation douanière selon la nature du produit importé
- ◆ Revoir le système de la taxation pour les commerçants, aujourd'hui inadapté, qui grève leur trésorerie

REDYNAMISER L'ÉCONOMIE ET REDONNER SA PLACE À L'INITIATIVE PRIVÉE

Le rôle de la Collectivité est de créer les conditions favorables d'un développement économique. Elle doit mettre en place les cadres et les dispositifs d'accompagnement pour les porteurs de projet et encourager la création d'emplois.

L'Archipel ne sera attractif qu'à condition de renforcer et moderniser ses atouts pour un meilleur positionnement économique dans la région.

UNE STRATÉGIE PORTUAIRE : UNE CARTE MAÎTRESSE POUR L'ARCHIPEL

- ◆ Négocier avec l'Etat le financement d'un « Plan ports ». Ce projet doit intégrer toutes les filières économiques (pêche, commerce, transbordement, avitaillement, hydrocarbures, croisières, plaisance) et prévoir l'ensemble des infrastructures à terre nécessaires à leur développement (espaces de stockage et de surgélation, zones de carénage et d'hivernage...)
- ◆ En parallèle, repositionner l'Archipel dans la région comme une escale de choix pour répondre à tous les secteurs. C'est à ces conditions que nous pourrions maintenir et relancer l'emploi sur les quais : pour nos dockers, nos pilotes, nos pêcheurs, nos ouvriers maritimes, nos motoristes... nous croyons en notre avenir maritime

UNE PRODUCTION AGRICOLE QUI RÉPOND AUX BESOINS LOCAUX

- ◆ Organiser des « assises de l'agriculture » à l'automne 2012 en partenariat avec les professionnels, la CACIMA, les services de l'Etat et l'ODEADOM, qui fixeront les objectifs à atteindre et les mesures à prendre dans le nouveau Programme Sectoriel
- ◆ Renforcer l'accompagnement des entreprises existantes et favoriser l'émergence de jeunes agriculteurs
- ◆ Privilégier pour les projets économiquement viables l'acquisition ou la construction d'infrastructures indépendantes liées aux exploitations
- ◆ La majorité des exploitants agricoles étant installés à Miquelon-Langlade, l'administration et l'animation de ce secteur doivent se tenir sur place

UN TOURISME DE NICHE

Il faut miser sur notre particularité : SPM terre insolite ! Notre histoire, notre culture, notre identité, notre environnement doivent davantage être valorisés.

- ◆ Redynamiser et stabiliser l'action du CRT
- ◆ Améliorer la qualité de l'accueil des touristes
- ◆ Renforcer et diversifier la capacité d'hébergement
- ◆ Recentrer la promotion sur les marchés cibles prioritaires

UNE PHILATÉLIE DYNAMIQUE

La philatélie locale est une fenêtre sur l'extérieur. Saint-Pierre-et-Miquelon est un pays de référence mondiale pour le timbre qui peut devenir un outil de développement et de promotion économique.

- ◆ Restructurer entièrement la Commission philatélique et redynamiser le Bureau philatélique
- ◆ Donner plus de cohérence aux programmes annuels (émissions conjointes, commémoration d'événements internationaux, conseiller artistique local...)
- ◆ Assurer la promotion localement (exposition de la collection de la Collectivité...) et à l'extérieur (présence aux compétitions, aux expos-concours et aux salons internationaux...)

Le secteur important du BTP bénéficiera de manière transversale de la mise à niveau de l'ensemble des infrastructures du territoire dans le cadre du projet économique porté par la Collectivité, auquel il sera associé.

EMPLOI ET FORMATION : APPRENDRE TOUT AU LONG DE SA VIE POUR MIEUX RÉUSSIR SA VIE

L'Archipel doit être en mesure de proposer des plans de formation et des filières d'apprentissage en adéquation avec les projets de développement économique du territoire.

- ◆ Inventorier et réaliser une cartographie des besoins et des types d'emploi à pourvoir, afin de mieux orienter nos jeunes et nos demandeurs d'emploi
- ◆ Accompagner davantage financièrement les jeunes boursiers issus de familles aux revenus modestes (au travers d'un fonds social des boursiers)
- ◆ Créer des passerelles entre les différentes structures dédiées à la formation professionnelle pour éviter au public l'actuel parcours du combattant
- ◆ Rétablir plus d'équité dans le règlement du Fonds de la formation professionnelle, notamment sur la prise en charge des formations pour les demandeurs d'emploi

Les organismes de prospective et d'accompagnement au développement économique comme la SODEPAR et la CACIMA doivent être davantage complémentaires et partenaires.

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU TERRITOIRE

Sept dossiers primordiaux nécessitent une attention et un suivi particulier du Conseil territorial :

- ◆ Le dossier de l'extension du Plateau Continental
- ◆ Le projet d'Accord commercial Union Européenne/Canada
- ◆ Les accords de pêche franco-canadien, OPANO, ICATT
- ◆ Les contrats d'accompagnement Etat/Conseil territorial (contrat de développement, Plan ports, Plan pêche...)
- ◆ Le nouveau statut des PTOM
- ◆ Suivi des Fonds Européens de Développement (FED)
- ◆ L'évolution du statut de l'Archipel

Sur ces dossiers, le conseil des élus doit impérativement être associé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, QUALITÉ ET CADRE DE VIE : UNE AUTRE MISSION D'IMPORTANCE POUR NOTRE ÉQUIPE

Rien n'est plus important pour notre petit territoire que de préserver nos espaces de liberté et de permettre à tous d'y vivre dignement et heureux.

UNE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

SANTÉ – SOCIAL

La santé des habitants de l'Archipel mérite une plus grande implication du Conseil territorial ! Il doit être force de proposition auprès des organismes concernés et réaffirmer sa présence au sein du Conseil de surveillance de l'hôpital.

Le Conseil territorial est également le chef de file dans le domaine de l'action sociale : il faut affirmer ce rôle et mener une politique active et dynamique, en partenariat avec les associations et organismes de terrain.

Des actions plus justes envers nos aînés

- ◆ Privilégier le maintien à domicile des personnes âgées en soutenant et en renforçant les services d'aide et de soins à domicile, notamment à Miquelon (continuité du service les week-ends et jours fériés)
- ◆ La maison de retraite de Miquelon : elle ouvrira ses portes dans les six prochains mois, nous nous y engageons !
- ◆ Décider de toute urgence, avec les différents acteurs concernés, de l'avenir de la maison de retraite de Saint-Pierre. Le déménagement de l'hôpital est pour demain !
- ◆ Créer une structure « d'accueil de jour » pour les personnes dépendantes afin de soulager leurs familles

La personne handicapée

- ◆ Rendre les bâtiments et structures de la Collectivité accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ◆ Mettre enfin en action la Maison Territoriale de l'Autonomie (MTA)

L'enfant de 0 à 18 ans

- ◆ Développer la Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans l'Archipel à l'image du rôle qu'elle joue en métropole auprès des mères, futures mères et jeunes enfants (planning familial, etc.)
- ◆ Offrir des modes de garde alternatifs en mettant en place un réseau d'assistantes maternelles agréées
- ◆ Mettre en place de nouvelles structures pour nos jeunes de 9 à 18 ans, afin qu'ils puissent se rencontrer et s'épanouir au sein d'une équipe formée pour les accueillir

Chaque année le Conseil territorial tire au sort 3 voyages pour la Métropole destinés aux familles de l'Archipel aux revenus modestes. Dorénavant, nous procéderons à 2 tirages au sort distincts, 1 séjour pour une famille miquelonnaise et 3 pour les familles saint-pierraises.

LE LOGEMENT : IL EST UNE CONDITION ESSENTIELLE AU BIEN-ÊTRE, MONTRONS-NOUS INNOVANTS DANS NOS PROJETS !

Le Conseil territorial doit, avec ses partenaires, veiller à ce que chacun puisse trouver une réponse à ses besoins de logement en fonction de ses moyens :

- ◆ Soutien au projet de construction d'un foyer social pour les plus démunis couplé à des logements d'urgence
- ◆ Rendre plus attractif le dispositif d'aide au rachat et la rénovation de maisons anciennes pour la résidence principale
- ◆ Proposer une solution d'hébergement aux résidents de Miquelon en évacuation sanitaire à Saint-Pierre
- ◆ Défendre auprès de l'Etat, en collaboration avec la CPS, le projet de mise en place des APL (Aide Personnalisée au Logement)
- ◆ Faire un état des lieux à Saint-Pierre et à Miquelon des besoins pour envisager de nouveaux espaces de construction

- ◆ Recenser les besoins de logement pour les personnes à mobilité réduite et adapter la capacité

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont les partenaires privilégiés du Conseil territorial dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs ou du patrimoine...

Au-delà du soutien financier que nous réaffirmerons, le milieu associatif et ses centaines de bénévoles ont besoin de reconnaissance. Nous souhaitons développer avec les associations des relations fondées sur la confiance, le respect et la contractualisation.

Nous souhaitons de plus :

- ◆ Pérenniser par des conventions quinquennales les grands événements annuels comme : les 25 km de Miquelon, la Route Halifax-Saint-Pierre ou les Déferlantes Atlantiques...
- ◆ Mettre en place un plan de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine local : Ile aux Marins, Fronton basque, les phares, les salines, la forge, les églises...
- ◆ Soutenir chaque année une grande manifestation sportive, sélectionnée après appel à projet
- ◆ Création d'une bourse spécifique pour l'accompagnement des jeunes sportifs de haut niveau
- ◆ Création d'une bourse culturelle, tremplin pour nos artistes
- ◆ Planifier les projets de construction des futures installations sportives, culturelles et de loisirs
- ◆ Soutenir les activités de loisirs traditionnels (pêche sportive et chasse)

UN AMÉNAGEMENT COHÉRENT ET HARMONIEUX, RESPECTUEUX DE NOTRE PATRIMOINE ET NOS TRADITIONS

- ◆ Aménagement du front de mer à Saint-Pierre qui intégrera et mettra en valeur les éléments de notre culture et de notre patrimoine tout au long du parcours (phare, salines, doris, cabestans, Square Joffre)

- ◆ Sécurisation du port de Miquelon
- ◆ Construire un nouvel espace d'accueil des passagers à l'aérogare de Miquelon et améliorer la plateforme aéroportuaire
- ◆ Créer un espace de loisirs pour enfants dans l'ancienne carrière de la Vallée du Milieu.
- ◆ Aménagement et sécurisation des routes de Savoyard et de la Pointe Blanche
- ◆ Réaliser un plan d'entretien et de bitumage en concertation avec les mairies, pour les 5 ans à venir sur l'ensemble du territoire (Saint-Pierre, Miquelon, Langlade)
- ◆ Aménagement d'un parking au débarcadère de l'Anse du Gouvernement à Langlade
- ◆ Aménagement de balades piétonnes à Miquelon (littoral, tour du Ruisseau de l'Anse...)
- ◆ La Collectivité s'engage auprès de la Commune de Miquelon-Langlade à investir au plus vite dans la réhabilitation d'une maison traditionnelle au centre du bourg pour y installer une boulangerie. Cet outil sera propriété publique mise à disposition d'un privé pour exploitation
- ◆ Le site de l'actuel hôpital devra être entièrement repensé. Ce sera l'occasion de procéder à un appel à projet et d'y travailler collectivement pour faire de cet espace un lieu de bien-être où l'intergénérationnel primera

Pour garantir la réussite de tous ces projets nous prenons l'engagement d'associer systématiquement dans les phases de réflexion et de montage les acteurs et les utilisateurs concernés.

Ensemble pour l'Avenir

Il est Temps d'Agir!

Liste d'union et de rassemblement conduite par Annick Girardin

Section de Miquelon-Langlade

MOREL Gildas
CHATEL Sabrina
COSTE Stéphane
GIRARDIN-AUTIN Joëlle
DETCHEVERRY Ludovic

Section de Saint-Pierre

GIRARDIN Annick
DODEMAN David
PEN Catherine
CAMBRAY Yannick
LE SOAVEC Karine
VIGNEAU Jean-François
POIRIER-ARROSSAMENA Nathalie
LEBAILLY Patrick
DODEMAN Catherine
BORTHAIRE Cédric
FRANCHÉ Cynthia
SALOMON Pierre
COX-PANNIER Maryse
JANIL Gaël
GAUTIER-DRILLET Danielle
GOINEAU Renaud
CLAIREAUX Karine
PORTAIS Franky

**Pour un avenir gagnant, faites
le choix de l'union et du rassemblement.
Le 18 mars, un seul tour,
votez massivement
« Ensemble pour l'Avenir » !**

Permanence de campagne : 7 rue René Autin - BP 4477 - SAINT-PIERRE
Tél. 55 18 03 - ensemblepourlavenirspm@gmail.com
www.ensemblepourlavenir.com

